

**D 2023-051**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois le 6 juin, à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 2 juin 2023.

**Présents** : Odile CHALAMEL, Pierre-Damien GALEN, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA, Céline ROCH EUVRARD, Serge TICHKIEWITCH.

**Absent excusé** : Marc FLEURY donne pouvoir à Pascal GINOLLIN

**Absent** : 0

**Secrétaire de séance** : Pascal GINOLLIN

**Assistent à la réunion** : Christophe MAREC

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrage exprimés : 9
Votes pour : 9
Votes contre : 0
Blancs : 0
Abstentions : 0

### **Objet: Remboursement d'un achat.**

Le Conseil Municipal ;

Considérant la différence de prix proposé pour l'achat de matériel d'entretien entre un achat par bon de commande municipal et un achat en ligne,

Considérant la volonté de gérer les finances de la commune au mieux,

Considérant le besoin de remplacer des éléments indispensables au bon fonctionnement de la piscine,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

### **DECIDE**

D'autoriser le remboursement d'une facture 260,50 € à un agent municipal pour un achat fait par lui afin d'éviter une dépense de 480,60 € qu'aurait dû faire la commune avec une commande par bon de commande.

Autorise de ce fait le Maire à procéder à ce remboursement par mandat administratif.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH

